

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2010

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Marc DUPUIS, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES : Jean-Michel ABELLARD, Florence DUBUC

POUVOIR : de Florence DUBUC à Jean-Paul BOURDEILLE, de Jean-Michel ABELLARD à Jean-Marc DUPUIS

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier REVEILLERE

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal.

Jean-Paul BOURDEILLE précise que le concours des maisons fleuries 2010 n'a pas eu lieu cette année.

ATELIER COMMUNAL

En vue de la construction du nouvel atelier communal, le Conseil Municipal charge Mr le Maire de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement, programmation 2011, auprès de la Sous-Préfecture de Cholet.

Concernant la déconstruction de l'ancien atelier communal, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13/07/2010. Trois entreprises avaient fait parvenir leur proposition :

. JUSTEAU (Louresse Rochemenier)	2 780.00 € HT
. BOUCHET (Vezins)	3 985.00 € HT
. SARL GIRARD Benoît (Melay)	3 546.90 € HT

La commission d'appel d'offres a donc retenu la proposition de l'entreprise JUSTEAU pour un montant de 2 780.00 € HT.

ATELIER THEATRE MELAY/COSSE

Mr le Maire explique que suite à la décision du conseil municipal du 12 Juillet dernier de ne pas accorder d'aide financière à l'activité théâtre Melay-Cossé, saison 2010/2011, il a reçu plusieurs courriers de parents de Cossé d'Anjou qui font part de leur déception et demandent à ce que Mme Justine Bazantay puisse être reçue au prochain conseil municipal. Justine Bazantay présente donc ce projet aux membres du Conseil Municipal.

Après vote à bulletin secret (6 oui, 3 non et 2 abstentions), le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande d'aide financière soit 450 € (15 enfants x 30 €).

VEHICULE COMMUNAL

En raison de frais importants sur le véhicule communal, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un nouveau véhicule communal auprès du Garage Pithon (St Georges des Gardes) pour un prix de 12 000 € HT.

STATION DE LAGUNAGE

La station de lagunage est maintenant opérationnelle.

Afin de pouvoir palier aux problèmes d'eaux parasites qui arrivent à la station, une demande de subvention va être faite auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de Maine et Loire pour permettre d'effectuer des recherches sur la provenance de ces dites eaux.

RAPPORT D'ACTIVITES CCRC 2009

Mr le Maire présente le rapport d'activités de la CCRC, année 2009, que chaque élu a reçu soit par courrier soit par mail.

REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu cette année le 10 Octobre 2010 dans la salle St Clément.

VOIRIE

Le taillage des haies a été réalisée par l'entreprise DEFOIS.

CONVENTION S.P.A.

La convention de fourrière signée avec la S.P.A arrive à expiration au 31/12/2010. Le Conseil Municipal décide de renouveler cette convention au 01/01/2011. La redevance versée à la S.P.A s'élèvera à 407 € (1€ par habitant).

SALLE ST CLEMENT

Suite à des problèmes de sono dans la salle St Clément, l'électricien Sébastien YQUEL doit intervenir pour installer un disjoncteur au niveau de la prise sono.

ABRI BUS

La réalisation de nouveaux abris-bus à La Jolinière est à l'étude.

ADTM

Mr le Maire fait la lecture du courrier de remerciements de l'association ADTM concernant la subvention versée par la commune.

EGLISE

L'entreprise DELESTRE a réalisé l'entretien du chauffage, l'entretien des lyres des bouteilles de gaz de la salle St Clément sera fait dès que possible.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Mme RIPOCHE Régine a été embauchée par l'Union des Parents pour la garderie péri-scolaire.

TERRAIN DE FOOT

L'association Sports et Loisirs de Chemillé souhaiterait utiliser le terrain de foot. Les frais d'électricité, d'eau et de gaz seront à la charge de l'association. Une convention sera réalisée entre la mairie et cette association. Avis favorable du Conseil Municipal. Mr le Maire se charge de reprendre contact avec le responsable de l'association.

ASSOCIATION DES MAIRE

Lors de la réunion du prochain conseil municipal, nous accueillerons Mr DAVY Jean-Luc, président de l'Association des Maires de Maine et Loire.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 4 Octobre 2010 à 20 h 30 à la mairie.